

« Der Einfluss der EMRK im Zivil- und Strafrecht »  
« L'influence de la CEDH en droit civil et en droit pénal »

**Prof. Dr Maria Ludwiczak Glassey**  
Université de Genève  
Faculté de droit  
Uni Mail, Bvd du Pont d'Arve 40  
CH-1211 Genève 4  
maria.ludwiczak@unige.ch



Maria Ludwiczak Glassey est Professeure associée au Département de droit pénal de la Faculté de droit de l'Université de Genève depuis 2022. Elle est également chargée d'enseignement à l'Université de Neuchâtel et chargée de cours HES à la Haute école de gestion ARC à Neuchâtel depuis 2015.

Elle a fait ses études principalement à l'Université de Genève, où elle a obtenu un Bachelor en droit puis un Master en droit international et européen (2006, 2007), un Certificat de droit transnational (2006), un Certificat de spécialisation en matière d'avocature (2012) ainsi qu'un Doctorat en droit (« La délégation internationale de la compétence pénale », 2012, *summa cum laude* ; prix Walther Hug).

Par la suite, Maria Ludwiczak Glassey a été greffière à la Cour des plaintes du Tribunal pénal fédéral et à la Section financière et affaires complexes du Ministère public du canton de Genève, puis a occupé différents postes d'enseignement et de recherche au sein des Universités de Genève et Neuchâtel.

Actuellement, elle dispense le cours de Droit pénal international suisse (art. 3-8 CP) et entraide internationale en matière pénale, le séminaire de Maîtrise « Entraide pénale internationale et européenne » ainsi que le cours de Droit pénal européen à l'Université de Genève, le cours de Droit pénal spécial à l'Université de Neuchâtel et celui de Coopération internationale en matières administrative et pénale à la Haute école de gestion ARC.

Ses recherches et publications se concentrent sur la coopération internationale, en particulier en matière pénale, mais aussi, plus généralement, le droit pénal suisse et européen.